

Si vous citez tout ou partie d'un article, pensez à citer l'auteur et l'ouvrage:

ROMAGNAN Bernard, «La chapelle Notre-Dame / Notre-Dame-de-Lorette à Saint-Tropez (Var)», *Freinet-Pays des Maures*, n°5, 2004, p. 11-14.

Freinet Pays des Maures



Sommaire

Un tableau de la Vierge à l'Enfant entre sainte Jeanne de France et saint Bernard, dans l'église paroissiale Saint-Clément à la Garde-Freinet (Var)	
Une œuvre insolite. Élisabeth SAUZE	3
La restauration du tableau. Franck VIGLIANI	6
La chapelle Notre-Dame/Notre-Dame-de-Lorette à Saint-Tropez (Var).	
Bernard ROMAGNAN	11
Les prémices de la Révolution à la Garde-Freinet: un curé « progressiste » combat le fanatisme de ses propres paroissiens. Albert GIRAUD	15
Les Tropéziens et la guerre de Crimée (1854-1856), de la reconnaissance à l'oubli. Laurent PAVLIDIS	17
Coup de chapeau à ces Gardois dont on a peu parlé. René FARGE	31
D'un paysage actuel des Maures à la reconstitution d'un paléoenvironnement: exemple de la dépression permienne de Hyères à Fréjus (Var). Édith PLATELET ..	33
Les mares et les ruisseaux temporaires dans les Maures.	
Denis HUIN, Dominique ROMBAUT et Antoine CATARD	39
Château Minuty: une chapelle privée en terre gassinoise (Var). Caroline ESPIGUES ..	47
Les viviers romains des Sardinaux (Sainte-Maxime) et de la Gaillarde (Roquebrune-sur-Argens). André FALCONNET	51
Activités minières et métallurgiques dans le massif des Maures.	
Marie-Pierre BERTHET	57
Le Rayol-Canadel-sur-Mer, Naissance d'une station balnéaire dans son paysage.	
Françoise VIALA	69
Notes de linguistique et d'anthropologie varoise: à propos de quelques termes relevés dans les ouvrages de Léon Sénèque. Albert GIRAUD	79

La chapelle Notre-Dame/ Notre-Dame-de-Lorette à Saint-Tropez (Var)

Freinet,
pays des Maures
■ n° 5, 2004,
Conservatoire
du patrimoine
du Freinet,
La Garde-Freinet
(Var)

En 1470, des colons génois repeuplèrent le terroir de Saint-Tropez laissé à l'abandon depuis le XIV^e siècle.

Le premier cadastre de Saint-Tropez rédigé dans les premières années de cette installation¹, permet d'entrevoir le paysage religieux qui se dessinait :

— Au nord, *la gleysa*², l'église paroissiale, fut appelée *la gleysa vielha*³ vers 1515, dès l'édification d'un nouveau lieu de culte situé dans le faubourg. *La gleysa vielha* se trouvait dans l'enceinte du village, proche du rivage de la mer, à l'emplacement de l'actuelle mairie ;

— À l'est, la chapelle *Sant-Antoni*⁴, fut détruite en 1932, lors de la construction, par l'architecte G.-H. Pingusson, de l'hôtel «Latitude 43» ;

— Au sud, *la gleyso de Nostra-Dona*⁵, ainsi nommée en dialecte tropézien, est toujours visible dans la propriété de la famille Coste, en face de la maison de retraite «Les Platanes», au croisement du chemin de Sainte-Anne et de la route des Carles. La chapelle Notre-Dame, d'une superficie de 45 m² environ, était orientée nord-sud. La porte (1,50 m de large) se trouvait sur le mur gouttereau ouest, le long du chemin de Sainte-Anne, ancienne route de Ramatuella, et était flanquée de deux fenêtres (1,20 m de large). Vendue comme bien national pendant la Révolution française, après avoir été surélevée afin de ménager l'espace pour un comble, elle a servi d'étable ; aujourd'hui c'est une remise⁶.

En 1560, cet édifice est précisément situé dans l'expertise : *Les camins et passages, relarguiers, yeres, fontaines apertenens a la commune de Sanct-Torpes, que le tout a estat vist et reconegut aternemat per les homes deputas per le conselh dudit Sanct-Torpes comme s'ensiegue: (...) Nous aven ung camin que passo aupres de la capello de Nostro-Damo montant a la Justicio⁷ et jusques en terro de Ramatuello⁸.*

Bernard ROMAGNAN Syndicat mixte du Golfe de Saint- Tropez et du pays des Maures

1. A.C. St-Tropez, CC 1.
Le millésime de ce cadastre ne comporte que 3 chiffres, on peut donc le situer entre les années 1470 et 1479.

2. A.C. St-Tropez, CC 1, n° 75.

3. A.C. St-Tropez, CC 4, f° 82.

4. A.C. St-Tropez, CC 1, n° 7, 45, 81 etc.

5. A.C. St-Tropez, CC 1, n° 220, 427, 428 etc.

6. Aujourd'hui, le mur gouttereau dispose d'une large porte de 2,20 m de large. On peut encore apercevoir 3 anneaux qui servaient à attacher les chevaux.

7. Le quartier de la Justice est appelé aujourd'hui, quartier de la Potence.

8. A.C. St-Tropez, CC 9, f° 147-149v°.
9. 25 mars 1598, A.C. St-Tropez, BB 6, f° 146.
10. La chapelle Saint-Pierre, toute proche, se trouve aujourd'hui dans la propriété «La Tourelle». C'était la chapelle de la confrérie des pêcheurs.
11. Du provençal *oubrie*, c'est-à-dire, marguillier.
12. 9 mai 1599, A.C. St-Tropez, BB 6, f° 163.
13. 17 août 1608, A.C. St-Tropez, BB 6, f° 330v°.
14. Réau, *Iconographie de la Bible*, Tome II, p.632-633.
15. A.C. St-Tropez, BB 6, f° 146.
16. A.C. St-Tropez, BB 6, f° 163.
17. 11 avril 1601, me Peironet, notaire à Saint-Tropez, A. D. Var, 3 E 24 / 10, f° 63-64.
18. A.C. St-Tropez, BB 6, f° 330v°.
19. D'après le témoignage oral de Mme Colette Coste, actuel propriétaire de l'édifice.
20. « (...) De redresser et remettre en état la chapelle de St-Tropez ». 15 mai 1594, A.C. St-Tropez, BB 6, f° 88.
21. « (...) que l'église du présent lieu de Saint-Tropez à la crote découverte pour estre tombée du jour précédent ». 14 mai 1600, A.C. St-Tropez, BB 6, f° 183v°.
22. « (...) 10 écus aux recteurs de la chapelle St-Roch pour faire réparer ladite chapelle que la commune avoit endommagée pendant la guerre ». 8 juin 1603, A.C. St-Tropez, BB 6, f° 24v°.
23. Chapelles de la Citadelle (vers 1607), Sainte-Croix-Sainte-Anne (1618), Saint-Joseph (1630), de la Miséricorde (1635), Saint-Jaume (vers 1635), Saint-Eloy (vers 1643), Saint-Honoré (vers 1643). Les couvents des capucins et des ursulines (1647). Voir à ce

On ne dispose d'aucune autre information sur la chapelle Notre-Dame avant la fin du XVI^e siècle. En 1598 et 1599, à l'occasion de réparations, on apprend que « la chapelle Notre-Dame a esté démoli par la commune durant les guerres civiles »⁹, c'est-à-dire pendant les guerres de religion, et que les recteurs ne disposant d'aucun budget pour exécuter les travaux nécessaires, la communauté « treuveroit bon de fournir la chaux pour rhabillé la chapelle de Notre-Dame et Saint-Pierre¹⁰, attendu que lesdites chapelles sont pauvres et que ces ouvriers¹¹ n'ont à présent aulcung fons entre les mains pour achepter la chaux »¹².

Il semble que vers 1608¹³, le conseil dût se résoudre à reconstruire une partie de la chapelle. Les Tropéziens saisirent cette opportunité pour donner une ferveur nouvelle à leur dévotion à Notre-Dame et changèrent pour le vocable, plus au goût du jour, de Notre-Dame-de-Lorette.

La légende de la *Santa Casa* à Lorette est née dans la seconde moitié du XV^e siècle. Un miracle se serait produit en 1291 après la prise de Saint-Jean-d'Acre par les Musulmans. Quand les croisés furent chassés de la Terre Sainte, des anges apparurent à Nazareth et transportèrent la maison de la Vierge sur la côte dalmate, puis à Lorette dans la Marche d'Ancône, où se trouvait une vieille église romane¹⁴. La grande vogue du pèlerinage de Notre-Dame-de-Lorette date des XVI^e et XVII^e siècles, période pendant laquelle son culte se répandit dans notre région.

La reconstruction de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette prit une douzaine d'années, de 1598 à 1610. La communauté donna 15 livres pour sa réhabilitation en 1598¹⁵, de la chaux en 1599¹⁶. En 1601, patron Antoine Caussemille, recteur de la chapelle Notre-Dame, acheta 100 quintaux de chaux pour la somme de 10 écus à Jean-Honoré Pille, chauffournier de Saint-Tropez¹⁷. En 1608, les consuls Abel Calvin et Antoine Bestagne furent chargés de trouver un maçon pour en refaire la voûte¹⁸. Enfin, le millésime 1610, gravé sur un enduit rosé du mur nord, indique la date probable de son achèvement¹⁹.

On peut s'interroger sur la durée relativement longue de la remise en état de cette chapelle. Le phénomène est général pour cette période car, après les troubles de la fin du XVI^e siècle, la chapelle Notre-Dame-de-Lorette n'était pas le seul édifice religieux en mauvais état : à la chapelle Saint-Pierre précédemment citée, il faut rajouter la chapelle de Saint-Tropez²⁰, l'église paroissiale²¹ et la chapelle Saint-Roch²². Par ailleurs, à partir des années 1600, à la suite de la Contre-Réforme, la piété baroque se matérialisa par la construction de nombreux lieux de culte. Dans la première moitié du XVII^e siècle, Saint-Tropez vit l'édification de 7 chapelles²³ et de 2 couvents. Tous ces projets se faisaient concurrence et on comprend mieux les difficultés budgétaires rencontrées par les prieurs de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette.

La chapelle Notre-Dame-de-Lorette appartenait à la communauté de Saint-Tropez. Les consuls avaient la charge de nommer les recteurs responsables de sa gestion, ce qui ne semble pas avoir été sans difficultés. En 1649, les capitaines de ville y furent affectés d'office, « le conseil a estably pour reteur de la chapelle de Nostre-Dame-de-Lorette (...), le s^r Joseph Reimondy, cappitaine de ville, tant durant l'année de son cappiténage que la suivante et ainsi consucativement les autres cappitaine feront la maisme fonction chacun l'année appès leur capistage (...) »²⁴.

Mais en 1666, la chapelle se retrouva sans marguilliers et « messieurs les medecins et marchands ont proposé d'en vouloir prendre soin. Led^t conseil, appès avoir entendu lad^e proposition, a délibéré que otorisera au requis desd^{tz} s^{rs} medecins et marchand, la dérision de lad^e chapelle luy sera bailhée (...) »²⁵.

La chapelle Notre-Dame-de-Lorette n'apparaît à nouveau qu'un siècle plus tard, dans une délibération communale du 4 mai 1766 : « Les sieurs consuls représentent encore qu'ils leur a été fait rapport que la chapelle Notre-Dame-de-Lorette a besoin de quelques réparations urgentes, si on veut en éviter la ruine (...) »²⁶. Il s'ensuivit une série de travaux :

— M^e Jean Seiton, serrurier, répara la serrure de la grande porte, un chandelier, la cloche, la croix du clocher, les cadres et les vitres des fenêtres, pour un montant de 10 livres ;
 — M^e Carmagnole, maçon, travailla sur le clocher et remit 100 tuiles sur le toit, pour la somme de 20 livres²⁷.

La fin de l'année 1775 fut émaillée d'incidents opposant la communauté à messire Garcin, prieur-curé de Saint-Tropez. Au cours du conseil extraordinaire du 1^{er} octobre 1775, Joseph Meifredi, membre de l'assemblée consulaire et au nom de celle-ci, formula de sérieux griefs à l'encontre du prieur-curé. Messire Garcin fut accusé de ne pas assurer un service religieux suffisant pour la population en constante augmentation ; d'autoriser ses ouvriers agricoles, dans l'ancienne maison claustrale, à allumer des feux dangereux pour le voisinage ; d'ouvrir indûment des fossés sur la voie publique et surtout de garder des objets qui ne lui appartenaient pas : « Les pierres précieuses qui entouraient le grand ostensorio de la paroisse de ce lieu et le calice et les ornemens de Notre-Dame-de-Laurette qui sont entre ses mains et qui appartiennent à la communauté »²⁸.

L'affaire était grave et entraîna, de part et d'autre, la mise en route de plusieurs procédures. Messire Garcin ne reconnut pas ses torts mais fut contraint d'obtempérer à la plupart des revendications formulées par Joseph Meifredi et la communauté. Le prieur-curé trouva matière à ergoter sur un des points soulevés par les édiles du conseil et cela nous apporte quelques éclaircissements sur le fonctionnement de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette à la fin du XVIII^e siècle et sur les incessantes luttes de pouvoir entre la communauté et les prieurs.

Dans un exploit²⁹ daté du 14 novembre 1775³⁰, messire Garcin explique qu'il n'a pas gardé les ornements, mais qu'il a été obligé de mettre bon ordre dans l'administration de la chapelle car les baillereses³¹ devenaient complètement autonomes et se succédaient sans en faire référence au prieur ni aux consuls, ce qui était contraire à la loi car « c'est un abus que des femmes exercent cet employ. Presbitérie et diaconée sont abolies depuis les premiers siècles de l'Eglise, les arrêts des parlemens ont autorisé cette abolition, ainsi qu'on peut le constater par l'arrêt du parlement de Paris de 1600... ». Et c'est ainsi qu'« on fit rapporter à la sacristie de la paroisse le calice et les ornemens pour pouvoir élire des marguilliers selon les loix ». Finalement le prieur – curé, non sans une certaine mauvaise foi, accepta à ce poste la demoiselle Cauvin précédemment choisie par l'ancienne bailleresse pour la remplacer et tout rentra dans l'ordre.

Pour autant l'affaire était loin d'être close. Le 3 juin 1779³², messire Garcin présenta une requête devant « M. le lieutenant général de la sénéchaussée de Draguignan », accusant la communauté de garder indûment des ornements. C'était un retournement complet de situation et l'esprit vindicatif de messire Garcin put s'exprimer librement.

De ce litige, seule la réponse des consuls nous est parvenue. Ce document apporte des informations sur l'état de délabrement de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette, mais surtout un éclairage sur les activités pieuses de ces femmes dont les textes rendent rarement compte. À Saint-Tropez, pendant cette période, l'église paroissiale, dont l'état avait été jugé dangereux pour la population, était en train d'être entièrement reconstruite. Les offices avaient lieu dans la chapelle de la Miséricorde et « les marguilliers des différentes confréries ont fait porter les effetz qui en dépendent en divers lieux et notamment à la chapelle de Notre-

sujet, Romagnan (B.), « Datations nouvelles des édifices religieux de Saint-Tropez », *Freinet Pays des Maures*, n° 3, 2002, p. 21-32.
 24. 26 juillet 1649, A.C. St-Tropez, BB 8, f° 265.
 25. 22 juillet 1666, A.C. St-Tropez, BB 9, f° 38v°.
 26. A.C. St-Tropez, BB 13, f° 244.
 27. 5 mai 1766, A.C. St-Tropez, CC 196 et 411.
 28. A.C. St-Tropez, BB 13, f° 516.
 29. Acte judiciaire signifié par huissier pour assigner, notifier ou saisir.
 30. A.C. St-Tropez, BB 13, f° 527v°-528v° et GG. 21.
 31. C'est l'équivalent de prieures.
 32. A.C. St-Tropez, BB 13, f° 647.

Dame-de-Lorette, (...), chapelle qui menace ruine de partout. Les demoiselles, qu'on élit annuellement pour prieuresses, ont eu de tout tems la clef à leur disposition, lesquelles au moyen des aumones des fidelles, ont fourni à l'entretien des ornements, à l'achat des cierges et même d'un calice d'argent». Ces dames, conscientes du danger, préférèrent remettre tous ces objets de culte entre les mains des consuls.

Ce texte pose la question de la place des femmes dans la vie religieuse de l'Ancien régime. Il est aisé de remarquer qu'au regard des informations dont nous disposons, le monde religieux était essentiellement masculin. Les ecclésiastiques qui officiaient, et les membres responsables des confréries étaient tous des hommes. L'élément féminin n'apparaît qu'en pointillé, occasionnellement. En 1658, il est fait allusion à l'argent «que les marguilliers et prieuresses ont de la chapelle Notre-Dame-de-Lhorette, hors ce lieu»³³. Le rôle joué par les femmes est perçu en filigrane et bien que celles-ci ne soient que peu citées, nous avons la confirmation qu'elles étaient très présentes à l'occasion des quêtes, et surtout pour l'entretien des ornements et linges sacerdotaux.

Il semble toutefois que ces dames pieuses n'étaient que tolérées dans l'organisation de la vie religieuse de la cité, car face aux attaques de messire Garcin, et bien qu'il ait été admis que ces bailleuresses n'aient pas démerité dans leur tâche, les consuls concédèrent d'«établir des marguilliers au lieu des prieuresses pour avoir le soin des effets de la chapelle de Lorette». On en est amené à penser que leur présence dans l'administration de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette est le signe du peu d'intérêt porté par la communauté à ce lieu de culte mal entretenu et probablement peu fréquenté.

La chapelle Notre-Dame, connue dès le repeuplement de Saint-Tropez à la fin du xv^e siècle, est le plus ancien édifice religieux encore en élévation dans ce terroir. Au xvii^e siècle, ce lieu de culte fut rebâti et prit le vocable de Notre-Dame-de-Lorette. Cette chapelle ne semble pas avoir bénéficié d'un grand intérêt par la population tropézienne car elle menaça ruine plusieurs fois au cours des xvii^e et xviii^e siècles. Son administration fut confiée aux capitaines de ville puis à des médecins et des marchands au xvii^e siècle ; à des prieuresses au xviii^e siècle.

L'histoire de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette apporte un témoignage précieux sur la place, mal connue, des femmes dans la vie religieuse locale, sujet qui mériterait d'être pris en compte dans l'étude des confréries tropéziennes.

**Liste des prieurs, marguilliers, prieuresses et bailleuresses
de la chapelle Notre-Dame et Notre-Dame-de-Lorette**

<i>Année</i>	<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>
1601	Patron Antoine Caussemille	Recteur
1642	Jean-Antoine Antiboul, capitaine de ville	Recteur
1649-50	Joseph Raimondi, capitaine de ville	Recteur
1658	Jean-Baptiste Martin et Claude Guirard, capitaines de ville	Recteurs
A. 1775	Les demoiselles Martin	Bailleresses
1775	La demoiselle Cauvin fille de Charles Cauvin	Bailleresse
1779	La demoiselle Mineton	Prieuresse

33. 26 mai 1658, A.C.
St-Tropez, BB 8, f° 404v°.

Freinet, pays des Maures ■ n°5 ■ 2004

Un tableau de la Vierge à l'Enfant à la Garde-Freinet
La chapelle Notre-Dame-de-Lorette à Saint-Tropez
Un curé « progressiste » à la veille de la Révolution
Les Tropéziens et la guerre de Crimée (1854-1856)
1944-2004 : ces Gardois dont on a peu parlé
Du paysage des Maures à leur paléoenvironnement

Les mares et les ruisseaux temporaires
La chapelle du château Minuty
Les viviers romains des Sardinaux et de la Gaillarde
Mines et métallurgie dans le massif des Maures
Le Rayol-Canadel, naissance d'une station balnéaire
Quelques termes dans les ouvrages de Léon Sénèque

